



REGLEMENT SECTION ADULTES 2017/2018

Gym' Form

- 1- Le certificat médical n'étant pas obligatoire, l'association se décharge de toute responsabilité en cas d'accident. Cependant il sera exigé pour les personnes souffrant de pathologie grave, cardiaque, respiratoire ou autre....
- 2- Une période d'essai de 15 jours sera possible sur **dépôt d'un chèque de caution** du montant de la cotisation. La somme sera mise en attente jusqu'à l'inscription ou restituée en cas de non satisfaction.
- 3- Durée des cours : 55 mn.
- 4- Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances de Noël et qu'une semaine sur 2 pendant les autres vacances scolaires.
- 5- Reprise des cours le lundi 28 août 2017. Prévoir une paire de chaussures exclusivement réservée pour la salle M.-J. Hervé (sol parquet) pour les cours du mercredi et du jeudi.
- 6- L'association ne prévoit ni AVOIR ni REMBOURSEMENT.
- 7- A compter du 26 août 2017 une majoration de 10€ sera appliquée sur chaque nouvelle adhésion. Pour les personnes s'inscrivant en janvier 2018, les tarifs sont réduits de 20€ et de 30€ pour les inscriptions de mars 2018.
- 8- Les mineurs inscrits avec leurs parents restent sous la responsabilité de leurs parents pendant les cours. Pour les autres, l'association ne peut être responsable en cas d'absence au cours.